

Petite sélection d'expressos du *Café* *pédagogique (I)*

(9 octobre 2024)

1. La « Sainte Trinité » de trois priorités en une : « élever le niveau »

par

Claude Lelièvre

<https://cafepedagogique.net/2024/10/09/la-sainte-trinite-de-trois-priorites-en-une-elever-le-niveau/>

« Il est vrai qu'avec l'ex-ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal, on avait eu le tournis d'un défilé de «priorités» tout à fait différentes l'une de l'autre ». Claude Lelièvre consacre sa chronique à la « Sainte Trinité de trois priorités en une : élever le niveau ». L'historien revient sur la priorité annoncée par la ministre de l'Éducation nationale et sur l'angle de la « forte inégalité des résultats en France en corrélation avec les origines socioculturelles des élèves ».

Avec la nouvelle ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet, on a une nouvelle priorité (« en trois personnes » si l'on peut dire). Elle a en effet [martelé sur RTL le 4 octobre dernier trois priorités qui n'en font qu'une](#) : « *J'ai trois priorités : élever le niveau, élever le niveau, élever le niveau. C'est ça la priorité* ».

Il est vrai qu'avec l'ex-ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal, on avait eu le tournis d'un défilé de «priorités» tout à fait différentes l'une de l'autre commencé dès son discours d'intronisation au ministère de l'Éducation nationale le 20 juillet 2022 : « *Les absences de professeurs non remplacés seront ma priorité* ». Une semaine après, le 27 juillet, il présente « *la lutte contre le harcèlement moral comme la priorité absolue* ». Le 28 août, lors de sa conférence de rentrée scolaire, il indique que « *la première priorité est d'élever le niveau des quelques 1 199 3500 élèves des écoles, collèges et lycées* » (on admirera la précision quantitative, sans doute pour s'efforcer d'être crédible). Le 22 octobre, sur BFMTV, Gabriel Attal met en avant encore une nouvelle « priorité » : « *ma priorité, mon obsession, c'est que de nouvelles mesures soient prises pour la protection des élèves et des professeurs* ». Et ainsi de suite, mais sans suite réelle... Une succession de priorités (« première », « absolue », « obsessionnelle ») qui laisse pantois.

Avec la nouvelle ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet, on serait à la fois dans la rupture et la continuité (communicationnelles). Affirmation de trois priorités qui n'en font qu'une (à l'imitation non moins communicationnelle du nouveau ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau : « *J'ai*

trois priorités : la première rétablir l'ordre, la seconde rétablir l'ordre, la troisième rétablir l'ordre » lors de son intronisation). Et continuité avec l'une des différentes priorités de Gabriel Attal : « élever le niveau des quelques 1 199 3500 élèves des écoles, collèges et lycées ». Avec cependant la différence que la formulation de Gabriel Attal incluait qu'il s'agissait d'élever le niveau de tous les élèves de collèges et lycées, ce qui n'est pas évident dans la formulation d'Anne Genetet plus globale et donc plus vague.

Or cette question n'est pas un détail lorsqu'on sait que ce qui caractérise foncièrement les résultats des élèves français aux tests internationaux PISA, ce n'est pas un résultat moyen qui serait inférieur aux résultats moyens des autres pays évalués, mais **la plus forte inégalité des résultats en France en corrélation avec les origines socioculturelles des élèves** (une inégalité nettement plus élevée en France que dans la plupart des autres pays évalués).

Comme il a déjà été noté par nombre de commentateurs, la question des inégalités n'est jusqu'à maintenant jamais apparue dans les propos de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet, et l'on peut craindre que cela reste un angle mort (ou tout à fait secondaire) de la politique qu'elle entend mener. Le mot d'ordre « élever le niveau », même trois fois répété, est en réalité plus évanescent que déterminé.

2. Erika Godde : qu'est-ce qu'un bon lecteur ?

<https://cafepedagogique.net/2024/10/09/erika-godde-la-fluence-cest-quatre-dimensions-qui-faut-en-trainer-et-evaluer>

Alors que le travail de « fluence » irrigue particulièrement la prescription et les évaluations, Erika Godde, aujourd'hui maitresse de conférences à l'Université de Dijon, a consacré sa thèse à mieux comprendre les différentes dimensions de la lecture « fluente ». Elle propose des pistes pour redéfinir la notion et sortir de l'équivoque sur ce qu'est un « bon lecteur ».

Comment on êtes-vous venue à vous intéresser à la fluence ?

Durant mes dernières années de classe, j'étais enseignante dans l'académie de Grenoble en cycle 3. On nous demandait de faire de la fluence en APC, d'évaluer et de mettre en place des ateliers, à partir des outils de M. Zorman et Cognis sciences. Je demandais aux élèves de lire vite et sans se tromper pour les évaluer, puis en atelier, ils lisaient des textes de façon répétée. J'en gardais un goût bizarre : je n'étais pas très satisfaite parce que, certes, ils lisaient de plus en plus vite, mais sans être plus à l'aise avec le phrasé ni chercher à comprendre ce qu'ils lisaient. C'est là où je me suis mise à explorer la littérature scientifique. J'ai la chance de parler anglais, et j'ai cherché ce qui se passait ailleurs qu'en France. Ces découvertes m'ont donné envie de basculer vers la recherche, avec une thèse qui permettrait de construire de nouvelles connaissances, notamment sur la prosodie et tout ce qui existe entre la fluence et la

compréhension, mais aussi comment on bascule de « *je lis de façon fluide* » à « *je comprends ce que je lis* ». J'ai pris un congé formation, fait un master en psychologie cognitive à Grenoble au LPNC, et j'ai ensuite intégré le projet e-FRAN^[1] Fluence, piloté par Sylviane Valdois. J'ai travaillé sur un « karaoké de lecture » initié par plusieurs chercheurs. J'ai donc travaillé pendant trois ans à comprendre comment se développent ces compétences de phrasé, d'expressivité, et leurs liens avec la compréhension.

Quels sont les principaux résultats de votre travail de recherche ?

Mon travail a d'abord été d'explorer à quel âge les enfants savent faire quoi. Le résultat, c'est qu'en français, comme en espagnol ou en anglais, les enfants acquièrent les compétences à peu près au même âge, alors que la structure des langues est très différente : l'espagnol est une langue très transparente pour les décodeurs, alors que l'anglais et le français le sont beaucoup moins, et qu'on met plus longtemps à apprendre à lire. Les compétences de phrasé (faire des pauses, grouper les mots...) commencent à se développer dès que les élèves savent décoder, alors que pour que les compétences d'expressivité se développent, il faut un minimum de fluidité et d'automatisation des mots dans la lecture. J'ai étudié des cohortes d'élèves du CE1 jusqu'en 5e, et on se rend compte que certaines compétences sont encore difficiles à maîtriser au cycle 3 et 4. C'est la preuve que ces habiletés doivent être travaillées au long cours, et se développent aussi avec la maîtrise du langage. On a

étalonné des textes pour comprendre à quel âge, statistiquement, des élèves savaient par exemple coordonner leur respiration avec leur lecture. Nous nous sommes intéressés à comment on évalue la fluence, au-delà du nombre de mots par minutes. En nous basant sur des outils existants en anglais, nous avons proposé une échelle à plusieurs dimensions que nous avons nommée « échelle multidimensionnelle de la fluence ». Elle prend en compte quatre dimensions : le décodage (la lecture des mots sans hésitation), la vitesse, phrasé (est-ce que c'est bien découpé en fonction des unités syntaxiques ?) et l'expressivité (le ton, la variation de mélodie, d'intensité, de volume...). Un score entre 1 et 4 est donné à chaque dimension, aboutissant à un score de 4 à 16. Nous avons étalonné deux textes, un plus narratif, pour le phrasé, et un texte dialogué plus propice à l'évaluation de l'expressivité. Nous avons validé cet outil comme psychométrique, c'est-à-dire fiable pour mesurer la fluence dans ses quatre dimensions : on sait que sur tel texte, à tel âge, la majorité des enfants sont à tel niveau, avec un étalonnage sur la moyenne, mais aussi avec les scores des élèves plus ou moins performants. Ces outils sont en ^[2], en libre accès avec leur mode d'emploi pour que ce soit utilisable par les professionnels.

D'où vient cet intérêt de la recherche pour la fluence ? Pour mesurer quoi ?

Effectivement, il est important de comprendre l'historique. Dès les années soixante, on faisait travailler les élèves en difficultés sur des listes de mots. Des études ont montré

que travailler avec des textes, notamment par des lectures répétées, donnait de meilleurs résultats car les élèves peuvent s'appuyer sur le sens pour anticiper la suite du texte et ainsi lire plus vite et plus précisément. On a alors commencé à mesurer les progrès de ces élèves en difficultés en évaluant régulièrement combien de mots par minute ils lisaient.

La précision et la vitesse de lecture sont de bons indicateurs du degré d'automatisation du processus de lecture. Quand le décodage ou l'identification des mots est automatisé, cela permet d'alléger la charge cognitive et donc de libérer des ressources pour la compréhension. Ainsi, plus on lit vite, plus on comprend et mieux on comprend... jusqu'à un certain point. Au-delà d'une certaine vitesse optimale, ce n'est pas parce qu'on lit encore plus vite qu'on comprend mieux, on peut même avoir l'effet inverse : on comprend moins car on lit trop vite. La compréhension est liée à beaucoup d'autres processus que la fluence.

Quelles implications pour la classe ?

Ce sur quoi je travaille aujourd'hui, c'est justement sur ce qu'on peut faire de ces résultats dans la classe, et notamment comment enseigner la fluence à toute la classe, et pas seulement en remédiation pour les élèves en difficultés. La fluence, au sens que je donne à ce mot, dans toutes ses dimensions, me paraît peu enseignée de façon explicite. La vitesse et le décodage, le nombre de mots lus par minute, je préférerais qu'on appelle ça « fluidité ». Sur

les autres aspects, expressivité et phrasé, je pense qu'on devrait davantage travailler explicitement, en classe entière, dès cinq ans, quand on commence à savoir ce qu'est une bonne lecture, quand on raconte un album. C'est un travail de langage oral avec des supports écrits, en essayant de mettre les pauses et l'intonation au bon endroit, de mettre le ton en lisant des dialogues. Cela pourrait permettre de construire chez les élèves la représentation de ce qu'est un bon lecteur, un lecteur fluent. En effet, souvent, lorsqu'on demande leur avis aux élèves, la plupart répondent « *c'est quelqu'un qui lit vite* ». Dans une étude menée l'année dernière, sur 250 élèves à qui j'ai posé la question, moins de dix ont répondu qu'un bon lecteur, « *c'est quelqu'un qui comprend bien ce qu'il lit* », et seuls les très bons lecteurs répondaient « *c'est ceux qui lisent beaucoup* ». Les lecteurs les plus faibles restent sur une réponse : « *lire vite et ne pas se tromper* ». Ce n'est pas anodin, on a un décalage important de représentation sur ce qu'est la lecture, selon quel type de lecteur on est.

En quoi les évaluations contribuent à lever (ou renforcer) ce malentendu ?

La définition de la fluence, et donc la distinction entre fluence et fluidité me paraît importante. Lorsque les évaluations ne mettent l'accent que sur « lire vite », on entretient la confusion entre lire vite et lire bien, entre fluence et fluidité. C'est malheureusement un problème mondial : de nombreuses études internationales relatent le malaise des enseignants devant ce seul indicateur du

« nombre de mots lus par minute » pour la fluence. L'explication avancée par les chercheurs travaillant sur cette question est malheureusement très simple : c'est facile à faire, ça dure une minute, on mesure du quantitatif, on peut comparer des normes chiffrées, faire des catégories d'élèves... Et du coup on invite les gens à enseigner ce qui est évaluable par les tests, c'est à dire la fluidité. A l'inverse, évaluer le phrasé, l'expressivité, c'est subjectif, qualitatif, cela semble plus complexe car on n'a pas un objectif unique à atteindre, même si nous avons établi des grilles indicatives d'évaluation.

Mais ce dont je me rends compte, quand je fais de la formation de formateurs et d'enseignants, c'est à quel point les gens me disent à la fin *« je voyais bien que quelque chose ne m'allait pas, mais je n'arrivais pas à mettre le doigt dessus »*. La question de la formation est fondamentale : la fluence, c'est quatre dimensions, pas une seule. Quand c'est le phrasé qui ne va pas, c'est ça qu'il faut travailler, pas la rapidité.

Je pense qu'il faut aussi comprendre que beaucoup de chercheurs qui travaillent sur les processus cognitifs de la lecture sont des gens très spécialisés dans le décodage et l'identification des mots ou dans la compréhension. Mais chacun est dans son champ de spécialité, sans forcément s'intéresser à comment les choses se combinent, et surtout s'enseignent. Être au carrefour des sciences du langage, des sciences de l'éducation et de la psychologie cognitive, ce n'est pas forcément ce qu'on cherche dans les laboratoires qui ont par définition des entrées plus pointues. Mais je souhaite au contraire conserver à la fois l'approche classe,

l'approche psycho et formation. Une classe, ce n'est pas un labo, et il faut s'intéresser réellement à ce qui se passe dans une classe. Une question qui se pose, de plus en plus, quand on travaille en recherche sur des dispositifs d'enseignement, est celle de l'implémentation, de comment chaque enseignant peut s'approprier les outils qu'on lui propose, tout en conservant les principes fondamentaux de ceux-ci.

Ces évaluations s'inscrivent dans une démarche de type « réponse à l'intervention ». Qu'en pensez-vous ?

Cela m'évoque deux choses :

- La « réponse à l'intervention » comprend trois paliers. D'abord on enseigne à toute la classe, de manière explicite. Ensuite on évalue l'efficacité de notre enseignement, pas à la fin mais en cours d'apprentissage, pour voir qui y arrive et qui a du mal, et ce sont ces 20% à 30% d'élèves qu'on va accompagner en petits groupes. Et à la fin, certains élèves vont recoller, parce qu'ils ont été aidés ou parce qu'ils étaient plus lents que les autres, et d'autres, entre 5% et 10% auront besoin d'aides plus spécialisées, comme le RASED. Mais si le test n'évalue pas ce qui a été enseigné, c'est compliqué de dire que ce sera utile en soi.
- Cela pose donc la question de l'étalonnage des tests, pour qu'ils permettent bien de détecter les élèves au moment où ils en ont besoin, mais aussi de comprendre ce qui pose problème, quelle est la nature de la difficulté, et quel est le levier pour les faire progresser. Il est indispensable de croiser les différents items (lexique, compréhension,

fluence) pour savoir quel enseignement doit être renforcé, pas test par test. Encore faut-il que les tests mesurent correctement les différents aspects du lire-écrire et qu'on analyse en formation la nature des tâches échouées. Quand les évaluations sont normatives, qu'elles sont faites pour étalonner une population, comme le font les tests d'attention ou de QI, on cherche à discriminer les compétences de toute une classe d'âge. Ce sont des tests difficiles qui permettent de voir jusqu'où peuvent aller les enfants. Mais là, je pense qu'on n'a pas besoin de ça. Il nous faut distinguer ce qui n'a pas été acquis grâce à notre apprentissage, pour différencier les élèves « limite » et les élèves en grande difficulté. Ce qui nous intéresse, c'est de comprendre la nature de leurs difficultés

Deux conseils que vous donnez à des enseignants qui ont envie d'enseigner la fluence dans toutes ses dimensions ?

Les deux choses qui me paraissent fondamentales, c'est expliquer aux enfants ce qu'on attend d'eux, leur montrer ce qu'est un lecteur expert qui lit à voix haute, et de ne pas oublier la dimension « plaisir ». La lecture à voix haute, ça peut être quelque chose de motivant, d'agréable, en cherchant à capter son auditoire. On peut jouer là-dessus pour redonner de l'envie de lire, non pas dans une simple approche technique, mais avec le souci de s'entraîner pour mettre en voix et s'amuser à lire. Les enregistreurs audios sont des outils très intéressants pour ça, notamment pour évaluer la prosodie, pour que les élèves puissent s'auto-évaluer, mais aussi s'entraîner régulièrement, se réécouter, comparer différentes lectures à différents moments de l'année, et ainsi mesurer leurs progrès. Ça, ça joue sur le

sentiment de compétence et de progrès. Les enfants qui sont expressifs sont sur la bonne trajectoire pour devenir de bons lecteurs, parce qu'ils développent en même temps le plaisir et la compréhension. Tous les prétextes sont bons, dans toutes les disciplines. Et n'oublions pas que la littérature de jeunesse en est aussi un formidable réservoir : quand les enfants arrivent de maternelle nourris de ces univers culturels et oniriques, nous avons la responsabilité que cela perdure en entretenant cette flamme. C'est une entrée indispensable.

Propos recueillis par Patrick Picard

3. Agression d'une enseignante: la ministre Anne Genetet devrait se rendre à Tourcoing

<https://cafepedagogique.net/2024/10/09/agression-dune-enseignante-la-ministre-reagit/>

Une professeure a été agressée par une élève dans un lycée à Tourcoing alors qu'elle entendait faire respecter la loi de la République et le principe de laïcité à l'École », communique Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale. « **Une plainte a été déposée et une mesure conservatoire a d'ores et déjà été prise à l'encontre de l'élève en cause**

pour lui interdire l'accès à l'établissement jusqu'à réunion de son conseil de discipline. J'ai demandé à ce que des sanctions disciplinaires très fermes soient prononcées compte tenu de la gravité des faits ». « L'école de la République ne cédera jamais à la violence. Je ne laisserai rien passer » affirme la ministre. L'enseignante aurait reçu des gifles par une élève de 18 ans qui refusait d'enlever son voile. Les professeurs ont fait valoir leur droit de retrait, [d'après La Voix du Nord](#).

La ministre Anne Genetet prévoit un déplacement dans les prochains jours sur place. Lors des questions au gouvernement ce mardi 8 octobre, Gérald Darmanin, député et ancien ministre de l'intérieur, n'a pas ménagé la nouvelle locataire de la rue de Grenelle. « On a surtout besoin d'un gouvernement fort. C'est toute une ville qui vous regarde ! », lui a-t-il lancé. Anne Genetet lui répond « Je n'accepterai jamais que l'on porte atteinte à l'intégrité physique d'un professeur. Frapper un professeur c'est frapper la République ».

4. Pas d'effets Jeux Olympiques pour l'EPS et le sport scolaire

par

Djéhanne Gani

<https://cafepedagogique.net/2024/10/09/pas-deffet-jeux-olympiques-pour-leps-et-le-sport-scolaire/>

Après les médailles et l'enthousiasme suscité des JOP 2024, l'heure est à la question de l'héritage de ces JOP. Pour le SNEP-FSU, c'est - toujours - une situation de crises pour l'EPS et le sport scolaire. D'après une enquête menée par le syndicat, les dégradations dans la profession « s'aggravent et s'installent dans la durée ». Le SNEP-FSU dénonce l'absence et le manque d'installations sportives, les associations scolaires en crise, l'explosion des effectifs des classes, les suppressions de postes, autant de facteurs qui augmentent les difficultés et les inégalités.

22,4% des collèges sans cycle natation pour tous les élèves en 6eme

Selon une enquête réalisée en septembre 2024 auprès de 136 établissements publics du Second degré, 22,4% des collèges n'offrent pas de cycle natation pour tous les élèves de 6eme. Selon le SNEP-FSU, 1000 piscines manquent. Le syndicat rapporte qu'1 élève sur 10 n'ira jamais à la piscine. Près d'un quart des élèves n'ont pas natation : « ce sont chaque année environ 188 000 élèves de 6^e qui n'apprennent pas à nager chaque année », d'après les chiffres de la DEPP.

Pour 68% des établissements une amélioration des installations sportives est nécessaire

Le SNEP FSU demande une planification des rénovations et des constructions sportives : dans 68% des établissements, il faudrait améliorer les installations sportives.

Près de la moitié des associations sportives se déclare en difficulté

Le sport scolaire est en danger : 47,8% des associations se déclare en difficulté, à cause du coût des transports ou du contrat licence, de cours les mercredi après-midi, de la mise en place de groupes de niveau.

Le sport scolaire : 23,3% des élèves licenciés à l'UNSS dont 40% de filles

Le sport scolaire représente près d'1/4 des élèves dont 40% de filles. Il s'agit de la première fédération en nombre de filles de moins de 20 ans et la deuxième après l'équitation, souligne le syndicat.

Des effets négatifs de réformes sur l'EPS

L'enquête du SNEP-FSU relève que « là où les groupes de niveaux ont été appliqués, la situation de l'EPS a été dégradée dans un cas sur trois (remise en cause des plannings pour les équipements sportifs, groupes de natation...) ».

Ensuite, le taux de professeurs d'EPS contractuels a augmenté de 195% depuis la Loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019 qui « a développé la contractualisation des agent·es en lieu et place de répondre aux besoins du système éducatif, par une augmentation du nombre de places aux concours et une revalorisation du métier (augmentation de la valeur du point d'indice et refonte des grilles). »

Depuis 2017, 1379 postes de professeurs d'EPS ont été supprimés

La suppression des postes a des effets sur les effectifs de classe. En lycée professionnel, 55,4% des établissements qui ont répondu à l'enquête ont des groupes à plus de 30 élèves. En éducation prioritaire, les classes débordent également : le syndicat annonce que dans un peu plus de la moitié des collèges, les classes ont 26 élèves ou plus et dans les collèges hors éducation prioritaire, il s'agit de 83% des classes avec 26 élèves ou plus.

Au regard de cette enquête, « le SNEP-FSU revendique un changement de paradigme immédiat, alliant une hausse des moyens pour l'éducation à une revalorisation des conditions d'exercice du métier. » Pour le syndicat, « les enjeux de la société de demain, et en premier lieu la réduction des inégalités, ne semblent pas présider aux choix politiques effectués ».

5. Faux départ de la ministre Anne Genetet

par

Djéhanne Gani

<https://cafepedagogique.net/2024/10/07/faux-depart-de-la-ministre-anne-genetet/>

Après une rentrée scolaire inédite, avec un gouvernement démissionnaire et des personnels engagés sur le terrain, les premières expressions publiques de la ministre de l'Éducation nationale étaient attendues... ou pas. Lors de la passation de pouvoir du lundi 23 septembre 2024, la

ministre de l'Éducation nationale l'avait annoncé : « **Le navire ne changera pas de cap** ». Le doute n'était pas vraiment de mise, et encore moins depuis la **nomination de Michel Barnier**, succédant à Gabriel Attal à Matignon après quelques mois Rue de Grenelle. Quels signes allait donner la ministre macroniste envers une communauté éducative mise à mal depuis 2017 ? Quelle priorité pour l'École traversée par les crises ? Les réponses approximatives de la ministre Genetet, ne sauraient répondre aux urgences ni satisfaire une profession en souffrance, qui a besoin d'un autre cap.

Une anaphore comme projet ?

Vendredi 5 octobre, la ministre Genetet s'est exprimée à la radio. Et alors ? Sur la forme comme sur le fond, cette première prise de parole donne quelques indications. Pour commencer, à la question de savoir quelles sont ses priorités, la ministre de l'Éducation nationale affirme « élever le niveau ». Si cet objectif des apprentissages est (déjà) un objectif de l'école, quelle est la stratégie du ministère ? La ministre a répété sa volonté de maintenir les groupes de niveau alors que cette mesure de la réforme du choc des savoirs est rejetée de manière unanime par la communauté éducative.

Ensuite, sur la forme, la ministre Anne Genetet martèle « élever le niveau » et répète cette formule à trois reprises, à la manière de Bruno Retailleau qui, quelques jours auparavant avait répondu à cette question « rétablir l'ordre, rétablir l'ordre et rétablir l'ordre ». Si l'anaphore est un

procédé rhétorique classique, elle est aussi éloquente de choix politiques. D'ailleurs, la question de l'ordre est très vite pointée par la ministre Genetet.

« L'ordre et la sécurité »

La ministre de l'Éducation a parlé de la sécurité sur le chemin de l'école. Elle a dit travailler « *collectivement* » avec le ministère de l'Intérieur et les collectivités locales « *pour assurer que le chemin de l'école soit plus sécurisé* », précisant « *plus il y a de personnel, plus le chemin de l'école est sûr* ». « *Je veux que le chemin de l'école soit sûr, pour tous les élèves, tous les jours* ».

À l'approche des attentats dans les établissements scolaires et l'assassinat de professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard, en octobre 2020 et 2023, la ministre Genetet a exprimé sa volonté de sécuriser les établissements scolaires : « *on a été à 150 établissements sécurisés il y a quelques mois, on en est à plus de 400 aujourd'hui* ». Elle précise que depuis l'attentat d'Arras, « *des caméras, des portiques anti-intrusion, des alarmes* » ont été installés dans des centaines d'établissements.

Des maladresses et des confusions

À l'approche du 7 octobre, un an après l'attaque terroriste du Hamas en Israël, la ministre de l'Éducation nationale a évoqué un temps de recueillement : « *pour réfléchir à ce que*

signifie défendre la laïcité très concrètement ». Aussitôt ces propos sont suivis de précisions de son cabinet, ce temps de recueillement sera prévu la semaine du 14 octobre en hommage aux deux enseignants, victimes d'attentats terroristes en France.

La ministre à l'écoute de TikTok

Les **dossiers brûlants** ne manquent pas. Néanmoins, la semaine dernière, la ministre de l'Éducation, désireuse de faire montre de sa volonté de dialogues, **a invité un TikTokeur SenseidesMots**. Or, cet homme, qui avait lancé une pétition pour que les journées de cours finissent à 13 heures, avait tenu des propos homophobes sur les réseaux sociaux. Le député Rodrigo Arenas avait aussitôt demandé à la ministre Genetet d'annuler cette rencontre. La ministre de l'Éducation nationale est revenue sur son invitation.

Du flou mais une feuille de route : poursuivre les chantiers Attal

Si la ministre macroniste Anne Genetet fait des premiers pas hésitants au ministère, une chose est sûre : elle s'inscrit dans ceux de Gabriel Attal. Elle l'a confirmé lors de l'entretien radiophonique sur RTL vendredi 5 octobre, elle va poursuivre « la politique de l'éducation que le président de la République a lancée dès 2017 ». « Le navire garde le cap, ce que je vais changer c'est la vitesse du navire » avait affirmé

la ministre de l'Éducation aux syndicats mercredi 2 octobre, comme la secrétaire générale du SNES-FSU l'a rapporté.

Les premières semaines de la ministre de l'Éducation nationale sont jalonnées de faux pas, de confusions. Le flou, l'absence d'expertise, les bonnes intentions sur la santé, la lutte contre le harcèlement ne sauront masquer l'absence de moyens criants du PLF2025 à venir ni une feuille de route rejetée par la communauté éducative, mais toujours réaffirmée par les ministres successifs de l'Éducation nationale. Déni de réalité, déni de démocratie. Il n'y a pas de nouveau départ rue de Grenelle depuis 2017.

6. Pénuries des enseignants : austérité vs attractivité du métier

par

Djéhanne Gani

<https://cafepedagogique.net/2024/10/08/penuries-des-enseignants-austerite-vs-attractivite-du-metier/>

L'austérité budgétaire ou l'attractivité du métier ? L'éducation est un droit humain fondamental, nous rappelle l'Unesco. L'attractivité en berne du métier creuse la pénurie d'enseignants. Les contextes d'austérité ne sont pas

favorables à l'attractivité du métier enseignant. Les conclusions du rapport de l'Unesco publié vendredi 4 octobre 2024 dans le cadre de la journée mondiale des enseignants tomberaient-elles à pic pour inspirer les politiques publiques de la France ? A la veille des discussions et de la publication sur la PLF 2025, le rapport de l'Unesco résonne comme une alerte pour le nouveau gouvernement et la ministre de l'Éducation nationale quand souligne qu'« **il est inquiétant de constater que des mesures d'austérité prévues dans certains pays pourraient avoir des répercussions importantes sur les dépenses publiques** ». Et si certaines dépenses n'étaient que des investissements nécessaires pour un pays ?

Le rapport : la pénurie des enseignants, un phénomène mondial

L'Unesco vient de publier le premier Rapport mondial sur les enseignants. Il est consacré aux pénuries d'enseignants. Il est frappant de constater les échos du rapport de l'Unesco avec la situation française : la France n'est pas une exception. Selon l'Unesco, 44 millions d'enseignants pourraient manquer dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2030.

Les chercheurs expriment des priorités suivantes : l'élaboration de stratégies flexibles et adaptables aux contextes locaux, la conception de politiques réfléchies prenant en compte les enjeux de la profession enseignante,

une mise en œuvre participative des politiques, la mise en place de systèmes de suivi et enfin une vision à long terme.

La pénurie des enseignants est un phénomène mondial(*ceci n'excuse rien*, ndlr). Les causes en sont multifactorielles. Chaque point nécessiterait un développement et traitement particuliers, néanmoins le rapport souligne la nécessité d'une approche holistique. On retrouve dans le rapport différents enjeux identifiés dans la crise du métier qui touche la France : **à savoir les questions de motivation, du recrutement, de la formation, des conditions de travail et du statut social**. Une des difficultés est due à une situation de crise aggravée par la pénurie qui dégrade encore les conditions de travail des enseignants en augmentant leur charge de travail.

Des profils variés qui quittent le métier

Le rapport souligne que de « nombreux enseignants quittent la profession au cours de leur cinq premières années d'exercice ». Toutefois, « les enseignants qualifiés qui abandonnent la profession constituent aussi un vivier important. Il est essentiel de comprendre ce qui les a poussés à partir et à revenir pour leur faire retrouver le chemin des classes. Il faut rapidement mettre en place des mesures politiques et un soutien, car plus ils restent éloignés de la profession moins les enseignants sont susceptibles de la rejoindre de nouveau. »

1er message : INVESTIR

Le rapport souligne le nécessaire investissement des pays pour garantir l'attractivité du métier. L'Unesco met en garde contre les mesures d'austérité qui engendrent une baisse ou un gel des salaires, qui constituent un facteur de baisse d'attractivité du métier enseignant et une des causes de la pénurie. Pour les chercheurs de l'Unesco, « la mobilisation d'un financement intérieur suffisant est indispensable pour garantir une rémunération adéquate et attractive à tous les enseignants. (...) Les dépenses consacrées à l'éducation sont essentielles pour couvrir l'ouverture de nouveaux postes, ainsi que la recherche de candidats et le soutien apporté aux enseignants. Il est inquiétant de constater que des mesures d'austérité prévues dans certains pays pourraient avoir des répercussions importantes sur les dépenses publiques. Les enseignants constituant encore la plus grande masse salariale de fonctionnaires dans de nombreux pays, la baisse ou le gel des dépenses liées à la rémunération des agents du secteur public conduit souvent à une diminution du nombre d'enseignants ou de leur salaire (...). C'est le cas même dans les pays touchés par des pénuries et dans ceux où les enseignants sont déjà sous-payés. »

Le rapport formule la recommandation suivante au sujet des débuts de carrière : « le recrutement et la formation des enseignants étant coûteux, une stratégie pérenne consiste à accroître la rétention des enseignants débutants. Cela nécessite des investissements également, car même s'ils ont des salaires de départ plus bas, les dépenses nécessaires pour les recruter et les former doivent être prises en compte. » L'importance de la formation continue et donc dans son investissement, est également soulignée.

2^{ème} message : « pour lutter contre les pénuries, il faut faire de l'enseignement une profession attractive »

- **Avec des méthodes coopératives qui favorisent le bien-être**

Investir dans l'éducation, les salaires et les conditions de travail est un moyen de lutter contre la pénurie des enseignants. Un des facteurs pour améliorer les conditions de travail et le bien-être des enseignants est une méthode de dialogue et de concertation, conditions d'un cadre de confiance. Cette recommandation semble également un conseil qui devrait inspirer les politiques éducatives marquées par des méthodes brutales et verticales depuis 2017. Les chercheurs préconisent d'améliorer les conditions de travail et pour cela mettent en avant la méthode collaborative, et d'inclure les enseignants « dans les processus de prise de décisions et de mettre en place une culture scolaire collaborative fondée sur le soutien mutuel ». Un message de l'Unesco pour la rue de Grenelle. Les chercheurs analysent que « lorsque les enseignants sont isolés de leurs collègues ou n'ont pas l'impression d'appartenir à une communauté, leur bien-être s'en ressent (...). Des systèmes qui encouragent la concurrence entre enseignants pour l'accès à des promotions ou à des postes enviés risquent de nuire à la collaboration et à la collégialité (...). À l'inverse, la rétention des enseignants est liée à la solidité des relations entre collègues et à un cadre scolaire favorable. »

- **Avec une meilleure rémunération et de meilleures conditions de travail**

Le lien entre effectifs de classe, conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves est identifié : « Les classes surchargées ont un effet négatif sur la qualité de l'enseignement et les conditions de travail ». Le rapport de l'Unesco précise que « les classes surchargées peuvent être un symptôme des pénuries d'enseignants, car dans les cas les plus graves elles sont associées à l'augmentation du ratio élèves-enseignant. À ce titre, il existe de grandes différences entre les pays et entre les régions ». Le lien entre zones économiques défavorisées et pénurie d'enseignants est également fait, ce que l'on peut constater en France par exemple avec la situation de la Seine-Saint-Denis.

La question des salaires est également présente, ils sont jugés insuffisants : « L'un des principaux objectifs d'étude et d'analyse des salaires des enseignants est d'évaluer la compétitivité de la profession, autrement dit sa capacité à attirer et retenir des enseignants dans la durée, et les inégalités salariales auxquelles les enseignants peuvent être confrontés. » Or, « **Les salaires des enseignants, quel que soit le niveau d'enseignement, varient grandement par rapport à ceux pratiqués dans d'autres professions** ».

« Les départs des enseignants qui quittent la profession ou passent d'une école à l'autre et entraînent d'importantes pénuries, dépendent en grande partie des **conditions matérielles et symboliques du métier d'enseigner**. Très

diverses, ces conditions vont du statut accordé au métier, à l'autonomie dont les enseignants disposent, en passant par leur rémunération, la confiance et l'appréciation dont ils bénéficient et leur sentiment d'épanouissement professionnel. » Le bien-être des enseignants est identifié comme une source de départ de la profession ou de manque d'attractivité.

- **Investir dans les salaires pour lutter contre la pénurie**

Enfin pour le rapport, « les dépenses nationales jouent un rôle crucial dans le financement de l'éducation, particulièrement en ce qui concerne les salaires des enseignants. L'investissement dans les enseignants débutants peut être une stratégie rentable à long terme pour lutter contre l'attrition des enseignants. »

Un message aux (autres) médias

Le rapport évoque le traitement médiatique et leur rôle dans la perception du métier enseignant, voire dans les clichés sur le métier : « **La représentation des enseignants dans les médias peut avoir d'importantes répercussions sur les perceptions du public et donc sur leur statut social.** Dans certains pays, la pandémie de COVID-19 a entraîné une amélioration temporaire du statut des enseignants, dont les efforts et la capacité à s'adapter ont été publiquement reconnus ».

Force est de constater que les problématiques françaises sont mondiales. Comme le rappelle le rapport de

l'Unesco, « **les conditions de travail des enseignants sont les conditions d'apprentissage des élèves** » et une « éducation de faible qualité désavantage les élèves tout au long de leur vie, ce qui entraîne la reproduction et la perpétuation des inégalités en matière d'éducation. » Dès lors, la question de l'attractivité du métier, de la formation des enseignants comme de leurs conditions de travail sont essentielles pour garantir la meilleure école possible, l'égalité des enfants et leur émancipation.

